

ABATTOIR BIGARD

L'horreur pour
les animaux

POULETS

Stéphane Bern
à leurs côtés

SCIENCE

Les animaux
sont conscients!

QUADRIMESTRIEL
NUMÉRO 43
OCT./JAN. 2025



Réalisation de ce numéro : l'équipe de L214 / **Directeur de publication :** Antoine Comiti, président de L214 / **Maquette :** Charline Le Glédic, Abdel Rouji / **Contact mail :** L214.com/contact / **Impression :** Imprimerie Clément - clementimprimeurs.fr - Imprimé sur papier satin 100 % PEFC LumiArt fabriqué à partir de pâtes blanchies sans chlore / **Crédits photos :** L214, sauf : photo de couverture : Sanctuaire la Garie ; p.14 : dominichofbauer.com ; p. 16 : Harmonie Mutuelle ; p. 18 : Insolente Veggie / **Association L214 adresse postale :** L214 CS20317, 69363 Lyon 08 Cedex / **ISSN :** 2110-1280 / **Dépôt légal :** à parution / **Prochain numéro :** février 2025







VOUS CONNAISSEZ ROSS ?



Trois poulets géants gonflables ont été déployés place de la Bourse à Paris pour dénoncer les méthodes d'élevage du groupe LDC et de ses marques Le Gaulois, Maître CoQ et Marie. La sélection génétique poussée des poulets de souche Ross 308 engendre des malformations, des blessures et des troubles cardiaques et pulmonaires.



Retrouvez L214 sur ces réseaux

-  Facebook @L214.animaux
-  Instagram @association_L214
-  X @L214
-  YouTube L214
-  TikTok @association.L214
-  LinkedIn @L214

Retrouvez L214 sur le net

- L214.com
- politique-animaux.com
- education.L214.com
- vegan-pratique.fr
- veggie-challenge.fr
- pro.vegorestro.fr
- viande.info



Nous sommes face à des mastodontes de la « démolition » comme l'a publiquement dit, très justement, Jean-Paul Bigard de Bigard-Socopa-Charal.

Démolition des animaux dans la violence, la terreur et le sang. Démontage pièce par pièce des corps meurtris jusqu'à ce que l'animal soit méconnaissable, qu'il ne reste de lui que « de la viande ».

Démolition des animaux souvent après leur avoir fait endurer le pire du pire en élevage, comme c'est le cas de LDC sous ses marques Le Gaulois, Marie ou Maître CoQ. Génétique insensée, enfermement et entassement : trois piliers du malheur des animaux.

Le recul de ces horreurs dépend de la mobilisation citoyenne face à ces géants de l'industrie de la viande. Plus de trois millions d'animaux sont abattus chaque jour en France. Sans même compter les animaux aquatiques. Réduire de moitié ce massacre institutionnalisé d'ici 2030 est un objectif ambitieux, nous nous le fixons. Dans les prochaines semaines, dans les prochains mois, nous mettrons les pieds dans le plat et inviterons les forces citoyennes à contrecarrer une agro-industrie qui se nourrit de la misère des animaux.

Brigitte Gothière,

Cofondatrice de L214

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

ENQUÊTE — P. 2

Abattoir bigard ou l'antre de l'horreur pour les animaux

ENQUÊTE — P. 4

Un faux élevage plein air LDC

JURIDIQUE — P. 6

Ces décrets qui facilitent l'élevage intensif

ENQUÊTE — P. 8

Stéphane Bern commente les images d'un élevage intensif LDC

BÉNÉVOLAT — P. 10

Et si vous deveniez bénévole L214 ?

ALIMENTATION — P. 12

VegOresto Pro intervient dans les écoles de nutrition

Recette : quiche patate douce, pomme et noix

ANIMAUX — P. 14

Les animaux sont-ils conscients ? Oui, répond la science

PÉDAGOGIE — P. 15

Le respect des animaux, ça s'apprend !

GÉNÉROSITÉ — P. 16

Dossards solidaires : ne courez pas en solo, courez avec vos convictions !

**UNE NOUVELLE IDENTITÉ
POUR L214 — P. 17**

INSOLENTE VEGGIE — P. 18

ABATTOIR BIGARD OU L'ANTRE DE L'HORREUR POUR LES ANIMAUX

Des images rarissimes, d'une telle violence que l'on préférerait ne pas les voir... Même si leur diffusion est exceptionnelle, ce qu'elles montrent ne l'est pas du tout.

« Surtout ce qui se passe en abattoir, il faut oublier. » Cette affirmation assumée de Jean-Paul Bigard, PDG du groupe qui détient aussi les marques Charal et Socopa, résume l'attitude de notre société à l'égard des animaux: « il y a un vrai problème, mais fermons les yeux ! »

Fermer les yeux ? Jamais. En avril dernier, une centaine d'articles de presse relaient notre enquête montrant l'abattage des vaches, bœufs et veaux à l'abattoir Bigard de Venarey-les-Laumes en Côte-d'Or. Les images montrent trois types d'abattage: conventionnel, halal et casher. Les nombreuses infractions à la réglementation nous ont amenés à porter plainte pour cruauté, permettant l'ouverture d'une enquête judiciaire par le procureur du tribunal de Dijon. Dans ce cadre, nous avons été auditionnés cet été; l'enquête est toujours en cours.

LES SERVICES VÉTÉRINAIRES TOUJOURS INEFFICACES

Présents chaque jour dans cet abattoir, les services vétérinaires de l'État ont pour mission de contrôler le déroulé de l'abattage des animaux. Ils doivent, par exemple, intervenir lorsqu'un animal reprend conscience après avoir été étourdi, ou lorsqu'il est suspendu encore conscient. Nos images montrent tantôt leur absence, tantôt leur inaction. Le jour de la publication de ces images, le préfet a dépêché sur place le directeur départemental des services vétérinaires. À la suite de ce premier contrôle, la préfecture annonçait « une inspection approfondie », qui s'est déroulée les lundi 15 et mardi 16 avril. À l'issue, elle assure qu'« il n'a pas été constaté d'anomalie de fonctionnement durant l'inspection du référent national », évoquant tout de même « des manquements concernant la sécurisation du procédé d'abattage rituel ». Des propos énigmatiques, sans autre détail.

REBONDISSEMENT : DE NOUVELLES IMAGES NOUS PARVIENNENT

L'État a véritablement volé au secours de l'industrie de la viande en faisant croire à une réaction rapide et intransigeante de ses services. Sauf que trois mois plus tard, nous publions de nouvelles images de cette même chaîne d'abattage montrant que rien n'a changé pour les animaux. Une preuve supplémentaire de l'incapacité des services vétérinaires à faire respecter la réglementation pour limiter la souffrance des animaux. Nous mettons tout en œuvre pour que soient reconnues et condamnées les infractions si préjudiciables aux animaux, et pour briser l'omerta qui règne dans les abattoirs.

S'OPPOSER À UN SYSTÈME QUI BROIE LES ANIMAUX ET LES HUMAINS

Telle une mafia, le groupe Bigard fait sa loi sur le marché de la viande en France au détriment des animaux et des éleveurs. Ces mots exprimés récemment par Jean-Paul Bigard dépeignent un monde totalement déshumanisé dont les animaux sont les dernières victimes oubliées: « Moi j'achète des animaux, et ces animaux-là je les mets en petits morceaux. [...] Nous sommes [...] une industrie de démolition. [...] On rentre des animaux et nous sortons de la viande. »

Depuis notre enquête révélée en avril, le groupe Bigard a fait poser 5 caméras de vidéosurveillance... sur le parking de l'abattoir de Venarey-les-Laumes. L'intention est claire: protéger la forteresse, pas les animaux. Mais rien ne nous arrêtera, et c'est grâce à votre soutien, à vos dons et à vos partages. Merci, du fond du cœur.
L214.com/abattoir-bigard/
L214.com/abattoir-bigard-juillet/ ●



UN FAUX ÉLEVAGE PLEIN AIR LDC

Grâce à Anaïs, ex-salariée, nous avons pu mettre au jour un faux élevage plein air de canards commercialisés par LDC. Nous avons recueilli son témoignage. Il est édifiant !

En mai dernier, nous avons reçu un e-mail d'Anaïs : « je travaille dans une ferme en Mayenne où règnent la négligence et la maltraitance animale. J'ai déjà essayé de parler avec mon patron mais il m'engueule en me disant que c'est comme ça à la ferme. J'en peux plus, je ne supporte plus de voir les animaux dans cet état. Je suis toute la journée impuissante au milieu d'animaux en manque de soins et je ne suis pas en mesure de les aider. Svp, j'ai besoin d'aide pour arrêter tout ça. » Nous avons pris contact avec Anaïs, et ce qu'elle nous a révélé nous a révoltés.

TROMPERIE SUR LE MODE D'ÉLEVAGE

L'élevage de canards de cette exploitation fournit le groupe LDC, encore lui ! Nous vous parlons souvent du numéro 1 de la volaille

en France, qui détient notamment les marques Le Gaulois et Loué.

Cet élevage est censé être en plein air. Mais la réalité est tout autre. Anaïs nous explique la situation : « Les trappes qu'il y a sur le côté du bâtiment, je ne les ai jamais vues ouvertes. On se moque un peu de tout le monde. [...] Les terrains ne sont pas aux normes. Ils ne sont pas accessibles parce que les grillages sont couchés par terre. [...] Il faudrait faire des travaux et le patron n'a pas trop envie. »

SOUFFRANCE DES ANIMAUX

Au-delà de la tromperie, les conditions de vie des animaux sont catastrophiques : « Enfermés dans les bâtiments, les canards ont des brûlures au niveau du ventre et des pattes arrière à cause de la paille imbibée d'urine. Ils ont envie de sortir, ils tournent beaucoup en rond, parce qu'il n'y a rien pour les occuper. C'est des canards qui s'ennuient, qui ont mal, qui ont froid l'hiver, qui ont faim, qui ne sont pas heureux. Ça se voit



Agir et en savoir plus

Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pouvez signer la pétition pour dire STOP à ces souffrances et à cette tromperie sur notre site L214.com/canards-ldc.

Vous y trouverez également le témoignage vidéo d'Anaïs et les dernières actualités sur cette enquête.



qu'ils ne sont pas heureux. » Des animaux qui souffrent, des animaux qui meurent. Anaïs nous donne un exemple : en 50 jours d'élevage, plus de 150 canards sont morts. Un taux de mortalité 2,5 fois plus élevé que la moyenne pour ce type d'élevage !

LDC FUIT SES RESPONSABILITÉS

D'après Anaïs, LDC est au courant de l'état critique des animaux provenant de cet établissement, mais n'a pas pour autant rompu ni suspendu ses liens commerciaux avec l'éleveur. Photos et vidéos à l'appui, nous avons rendu publique la situation de l'élevage pour faire réagir les autorités et le groupe LDC. Nous demandons au groupe de stopper son approvisionnement auprès de cet exploitant et à la préfecture la fermeture de l'exploitation. Nous avons porté plainte contre l'élevage pour mauvais traitements, et contre l'abattoir et LDC pour tromperie du consommateur.

UN ÉLEVEUR QUI DEVRAIT ÊTRE EXEMPLAIRE

Circonstances aggravantes, l'éleveur se trouve être membre du bureau de la Chambre d'agriculture de Mayenne et ancien président de la FDSEA 53 ! Ces postes à responsabilité devraient impliquer une conduite exemplaire. Les chambres d'agriculture ont pour mission de guider et conseiller les éleveurs dans leur travail...

Ne souhaitant pas passer sous silence les infractions et les souffrances des animaux dont elle a été témoin, Anaïs a aussi porté plainte auprès de la gendarmerie. Une enquête est en cours. Nous la remercions pour son courage et son témoignage. ●



CES DÉCRETS QUI FACILITENT L'ÉLEVAGE INTENSIF

En mai et juin derniers, le gouvernement a adopté deux décrets visant, d'une part, à simplifier les procédures auxquelles sont soumis les exploitants pour l'installation ou l'extension d'élevages et, d'autre part, à durcir les règles en matière de recours contre ces installations. Bien que ces textes soient passés plutôt inaperçus, ils ont des conséquences désastreuses pour les animaux et l'environnement !

Certaines installations, dont les élevages, présentent de tels impacts (pollution de l'eau, de l'air, des sols...) et dangers (incendie, explosion...) pour l'environnement, la santé et la sécurité publique qu'elles sont soumises à une réglementation spécifique dite des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

UN ASSOULISSEMENT DE LA PROCÉDURE POUR LES EXPLOITANTS

En droit français, les projets ICPE qui, par leur nature, leur dimension ou leur localisation, sont susceptibles d'avoir

des incidences notables sur l'environnement ou la santé humaine doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale.

Cette évaluation environnementale est un processus en trois étapes.

1. L'exploitant souhaitant créer ou agrandir son élevage classé ICPE joint une étude d'impact (rapport d'évaluation des incidences sur l'environnement) à son dossier de demande.
2. Plusieurs organismes (dont l'Autorité environnementale) et le public sont consultés.
3. L'administration examine l'ensemble des informations collectées au cours des étapes 2 et 3 avant de rendre sa décision sur la demande d'installation ou d'extension d'un élevage.

Jusqu'à présent, étaient systématiquement soumis à évaluation environnementale les projets d'élevages de :

- plus de 40 000 emplacements pour les « volailles »,
- plus de 2 000 emplacements pour les cochons,
- plus de 750 emplacements pour les truies.



Vous souhaitez lutter contre un projet d'élevage intensif près de chez vous ?

Retrouvez sur notre site toutes les informations nécessaires pour connaître les démarches.

Rendez-vous sur L214.com/stop-projets-elevages-intensifs.



Le décret du 10 juin, adopté au lendemain des élections européennes et de la dissolution de l'Assemblée nationale, a toutefois rehaussé ces seuils à :

- plus de 85 000 emplacements pour les poulets et 60 000 emplacements pour les poules,
- plus de 3 000 emplacements pour les cochons,
- plus de 900 emplacements pour les truies.

Pour les élevages inférieurs à ces nouveaux seuils, la réalisation d'une évaluation dépend désormais du bon vouloir du préfet.

Conséquence : un grand nombre d'élevages pourront désormais être créés ou agrandis sans que l'on connaisse précisément leur impact !

UN DURCISSEMENT DES RÈGLES EN MATIÈRE DE RECOURS CONTENTIEUX

1. Le délai pendant lequel il est possible de déposer un recours devant le juge contre une décision ICPE est encore réduit. Après être passé de quatre ans en 1976 à un an en 2006, puis à quatre mois en 2015, il n'est désormais plus que de deux mois en 2024. C'est très court !

2. Dans le cadre d'un recours contre une décision ICPE, il est désormais interdit d'apporter de nouveaux arguments au juge passé un certain délai.

3. De manière classique, la contestation d'une décision ICPE se fait devant un tribunal administratif. Auparavant, ce dernier pouvait prendre le temps nécessaire pour examiner le recours avant de se prononcer. Dorénavant, les tribunaux sont contraints de rendre leur décision dans un délai de 10 mois.

4. Auparavant, lorsque l'une des parties n'était pas satisfaite de la décision rendue par le tribunal administratif, celle-ci avait la possibilité de faire appel devant une cour administrative d'appel, puis de déposer un pourvoi en cassation devant le Conseil d'État. La faculté de faire appel est désormais supprimée. Seul le pourvoi en cassation reste possible. Cela réduit nécessairement les chances de succès des recours contre les décisions ICPE. ●



STÉPHANE BERN COMMENTE

LES IMAGES D'UN ÉLEVAGE INTENSIF LDC

L214 et Stéphane Bern ont révélé les images d'un élevage intensif de poulets et de dindes situé à Belforêt-en-Perche (Orne) dans lequel le nombre de poulets et de dindes dépasse celui autorisé par la préfecture.

Sur les images, on peut voir des milliers de dindes et des dizaines de milliers de poulets entassés dans deux bâtiments. Les poulets sont déplumés, certains bloqués sur le dos, incapables de se déplacer en raison d'une prise de poids ultrarapide. Des cadavres gisent parmi les vivants sur la litière souillée de déjections et d'urine. Au bout de 32 jours, ils sont ramassés par les pattes et projetés dans des caisses avant d'être envoyés vers un abattoir du groupe LDC.

ANTIBIOTIQUES AUTOMATIQUES ET SOJA OGM LDC participe activement au développement de l'élevage intensif en encourageant des exploitations comme celle-ci. Pour toujours

plus de rentabilité, les animaux de cet élevage sont nourris avec du soja OGM provenant d'une filiale du groupe LDC (Huttepain). La culture de soja OGM étant interdite en France, il est majoritairement importé du Brésil, où sa production participe à la déforestation. Un antibiotique (Monensin) est intégré directement dans l'alimentation pour augmenter le taux de survie des animaux dans ces conditions extrêmes de promiscuité.

L214 PORTE PLAINTÉ

Au moment de l'enquête, l'élevage comptait plus de 30 000 animaux. Et même si une demande d'extension était en cours, il n'avait pas encore l'autorisation de dépasser cette capacité.

Nous avons porté plainte contre l'élevage et LDC pour mauvais traitements envers les animaux et pour exploitation d'une installation en violation du code

de l'environnement auprès de la procureure de la République du tribunal d'Alençon.

MANIFESTER POUR QUE LE PRÉFET REFUSE CETTE EXTENSION

L214, accompagnée de riveraines et de riverains, d'associations locales et de bénévoles, a manifesté devant la préfecture d'Alençon pour dénoncer le projet d'extension et demander au préfet de ne pas autoriser cette demande.

Le préfet a malheureusement accordé l'agrandissement de cet élevage depuis. L214 ainsi que trois associations locales ont déposé un recours contentieux au tribunal administratif pour demander l'annulation de cette décision. ●



Le saviez-vous ?

Le 22 février, la justice avait intimé à L214 de cesser l'opération de recouvrement des étiquettes des produits Le Gaulois.

Au centre de la critique : l'emploi des termes « manipulés génétiquement » pour qualifier la sélection génétique outrancière des poulets jusqu'à modification de leur morphotype pour atteindre 3,5 kg en 45 jours...

Afin de poursuivre notre travail d'information auprès du public et de la clientèle des supermarchés, nous avons lancé une nouvelle opération de stickage le 27 avril. Cette fois, des stickers aux allures de macarons promotionnels affichaient la mention « 100% souffrance ». 33 groupes bénévoles se sont mobilisés ainsi que de nombreux soutiens à travers toute la France et 25 000 stickers ont ainsi été apposés sur les barquettes Le Gaulois. Malgré les tentatives d'intimidation, nous continuerons à nous mobiliser pour mettre fin aux pires pratiques d'élevage des poulets !



ET SI VOUS DEVENIEZ BÉNÉVOLE L214 ?

CHANGER LE MONDE, AVEC EFFICACITÉ ET BONNE HUMEUR

Avez-vous déjà entendu parler du Rézo, le surnom du réseau des bénévoles L214 ? De Brest à Strasbourg et de Lille à Marseille, chaque mois, des centaines de bénévoles s'engagent pour les animaux.

Comment ? Avec la bienveillance, le sourire, mais aussi la détermination qui caractérisent les actions de L214. Toutes les personnes qui souhaitent rejoindre les actions du Rézo sont les bienvenues ! Se mobiliser pour réduire le nombre d'animaux tués, encourager les entreprises à abandonner les pires pratiques d'élevage, faire découvrir l'alimentation végétale... : le Rézo relaie sur le terrain les campagnes et les messages de l'association. Il y en a pour tous les goûts et tous les profils : échanges avec le public, tractage, tenue d'un panneau ou d'une banderole dans un happening, logistique, transport, cuisine : chaque personne compte, on a toujours besoin de volontaires pour faire entendre la voix des animaux !

Le Rézo, c'est un environnement serein, efficace et organisé dans lequel nous pouvons agir ensemble pour changer le sort de millions d'animaux. Les bénévoles donnent quelques heures de leur temps, quand des actions sont proposées, en fonction de leurs envies et de leurs disponibilités. Ces actions sont organisées par les référents et référentes bénévoles des groupes locaux, avec l'appui d'une équipe de coordination nationale salariée.

Plusieurs fois par an, des actions coordonnées nationales, menées simultanément par les groupes locaux partout en France, permettent de faire résonner les campagnes de L214 dans les médias, et, bien souvent, de changer concrètement les pratiques des entreprises et le sort des animaux qui les subissent. Les groupes locaux organisent aussi leurs propres actions, selon les thématiques qui leur tiennent à cœur.

Mauricette, Paris



« Militante avec L214 depuis 2011, je vois les mentalités doucement évoluer au fil des tractages et événements, avec de belles rencontres et des échanges constructifs. Un soir, en promenade avec ma chienne, un jeune homme, casque sur les oreilles, assis sur un banc, lève le pouce à mon passage: « C'est bien M'dame ce que vous faites ». L'effet de surprise passé, j'ai réalisé que je portais le sweat L214. Les formations optimisent nos connaissances et les moments de convivialité permettent de croiser nos vécus et impressions. Se sentir moins seule, être comprise, dans un monde encore réticent à la cause animale, et contribuer au changement furent mes premières sensations quand j'ai rejoint, il y a 13 ans, l'association. »

Parce que le monde que nous voulons créer pour demain, dans lequel les animaux ne seront plus considérés comme des ressources alimentaires à notre disposition, s'organise et se défend dès aujourd'hui, auprès d'un public toujours plus attentif à leur sort !

Parce qu'ensemble, on va plus loin, et que ça fait toujours du bien de rencontrer des gens qui ont à cœur les mêmes causes que nous, et d'agir à leurs côtés !

Le Rézo en chiffres

- 1500 bénévoles
- 42 groupes locaux
- 100 référents et référentes bénévoles
- 1 à 4 action(s) par trimestre, selon les groupes
- 1 visio mensuelle pour accueillir les personnes intéressées par le bénévolat ●

Michèle, Poitiers



« Militier avec L214, c'est pour moi, non seulement rêver mais agir pour un monde meilleur pour tous les animaux non humains et humains. »

SI VOUS AVEZ ENVIE DE REJOINDRE LE GROUPE LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS, DE RENCONTRER D'AUTRES PERSONNES ANIMÉES ELLES AUSSI PAR L'ENVIE DE DÉFENDRE LES ANIMAUX ET D'AIDER À FAIRE AVANCER LES CAMPAGNES DE L'ASSOCIATION, C'EST PAR ICI: [L214.COM/AGIR-LOCALEMENT.](https://l214.com/agir-localement)

VEGORESTO PRO INTERVIENT DANS LES ÉCOLES DE NUTRITION

Depuis plus de 5 ans, VegOresto Pro forme le corps enseignant et les jeunes en formation des écoles hôtelières à la cuisine végétale. Forte de son succès, cette initiative L214 se déploie maintenant dans les écoles de nutrition.

La majorité des pros de santé se déclarent insuffisamment informés sur l'alimentation végétale, le sujet étant peu abordé dans les programmes de formation actuels. Pour pallier cette lacune, VegOresto Pro propose au corps enseignant et aux élèves des écoles de diététique et de nutrition des interventions sur la cuisine végétale et son aspect nutritionnel.

DES MODULES DE FORMATION GRATUITS

VegOresto Pro propose deux modules gratuits, disponibles en présentiel ou par visioconférence,

pour faire découvrir la cuisine et la nutrition végétales. Ces outils pédagogiques ont été développés pour permettre aux élèves d'acquérir des connaissances nutritionnelles supplémentaires, telles que les sources de protéines végétales, de calcium et de fer dans l'alimentation végétale. Toutes ces informations leur permettront de s'adapter aux nouveaux choix de consommation et de répondre à une demande croissante de la patientèle.

Cette intervention pédagogique propose également aux élèves de s'informer au moyen de sources institutionnelles officielles et renseigne sur les différentes formations existantes. Enfin, elle offre l'opportunité aux élèves de découvrir des outils pertinents tels que le site vegeclim.com.

Crédit photo : Simon Degraix



Le saviez-vous ?

Suite à nos interventions, 95 % des élèves rencontrés cette année ont déclaré avoir beaucoup appris au sujet de la nutrition végétale.



Comment nous contacter ?

Vous-même ou des connaissances travaillez dans une école de nutrition ? Contactez-nous par e-mail sur ecolesnutrition@L214.com ou sur notre site pro.vegoresto.fr.





VÉGÉCLIC, UN SITE AU SERVICE DES PROS DE LA SANTÉ

Vegeclik.com est un outil d'aide à la prise en charge nutritionnelle de la patientèle végétarienne et végétalienne, principalement destiné aux pros de santé.

Végéclik est une initiative de l'ONAV (Observatoire national des alimentations végétales), doté d'un conseil scientifique composé de pros de santé, et dont le but est d'informer, d'accompagner et de promouvoir les consensus sur les alimentations saines et durables.

Le site propose un arbre décisionnel intuitif, permettant aux pros d'ajuster au mieux leurs conseils en se basant sur des données scientifiques. ●



QUICHE PATATE DOUCE, POMME ET NOIX

Recette proposée par l'équipe L214,
à retrouver sur vegan-pratique.fr.

Pour 4 personnes.

Préparation : 30 min.

Cuisson : 50 min.

Ingédients

- 1 pâte brisée végétale
- 200 g de tofu fumé
- 300 g de patate douce
- 1 pomme
- 70 g de noix
- 30 cl de lait végétal
- 30 g de féculé de maïs
- 20 cl de crème végétale ou de lait de coco
- 15 g de levure maltée
- sirop d'érable (optionnel)

Préparation

1. Préchauffer le four à 180 °C, chaleur tournante.
2. Foncer un moule à tarte (24-26 cm de diamètre) avec la pâte brisée, faire des trous à l'aide d'une fourchette et enfourner 10 min à blanc.
3. Pendant ce temps, couper finement les patates douces et la pomme. Couper le tofu fumé en dés.
4. Dans un bol, mélanger la crème, le lait, la féculé, la levure maltée ainsi qu'une pincée de sel.
5. Déposer la patate douce, la pomme, le tofu et les noix sur le fond de tarte précuit puis verser l'appareil. Finir par un trait de sirop d'érable (optionnel).
6. Enfouner 40 à 50 min. Laisser refroidir légèrement avant dégustation.

LES ANIMAUX SONT-ILS CONSCIENTS? OUI, RÉPOND LA SCIENCE

Un large collectif international de scientifiques a publié une nouvelle déclaration sur la conscience animale. Ce texte rappelle que la conscience de très nombreux animaux fait aujourd'hui l'objet d'un vaste consensus scientifique.

Si quelqu'un vous affirme un jour que les animaux ne sont pas conscients, invitez-le à mettre à jour ses connaissances! En effet, douze ans après la célèbre Déclaration de Cambridge, la Déclaration de New-York sur la conscience animale a été publiée en avril dernier. Elle est soutenue par plus de 200 chercheurs et chercheuses – biologistes, éthologues, vétérinaires, neurologues – à travers le monde, émanant notamment des universités de New York, Barcelone, Padoue, Oxford, Sydney, San Francisco, Moscou ou encore Paris, et tient en trois paragraphes essentiels:

« Premièrement, il existe un soutien scientifique important en faveur de l'attribution d'expériences conscientes aux mammifères et aux oiseaux.

Deuxièmement, l'état des preuves scientifiques indique qu'il est réaliste d'envisager l'existence d'expériences conscientes chez tous les vertébrés (y compris les reptiles, les amphibiens et les poissons) et chez beaucoup d'invertébrés – incluant au moins les céphalopodes, les crustacés décapodes (crabes, homards...) et les insectes.

Enfin, lorsqu'il y a une possibilité réaliste que des animaux soient conscients, il est irresponsable d'ignorer cette possibilité lors de prises de décisions les concernant. Les atteintes à leur bien-être doivent être évaluées à la lumière des preuves scientifiques, et guider nos décisions. »

Ainsi, cette nouvelle déclaration dépasse le cadre de la Déclaration de Cambridge en incluant désormais les reptiles, les amphibiens et les poissons dans la liste des animaux considérés comme conscients. Autre nouveauté: elle appelle le monde politique à se souvenir que beaucoup d'animaux sont conscients d'eux-mêmes lorsque des décisions qui les concernent ou les affectent sont prises.

Cet appel à la responsabilité sera-t-il entendu? Changera-t-il la vie des innombrables animaux vivant dans les laboratoires ou les élevages, ou mourant par milliards dans les filets de pêche et les abattoirs? Nous l'espérons!

Plus d'infos sur L214.com/declaration-new-york. ●

LE RESPECT DES ANIMAUX, ÇA S'APPREND !

Que vous soyez parent, grand-parent, tata ou tonton, frère ou sœur, que vous travailliez dans une école, un centre de loisirs ou une bibliothèque, L214 Éducation vous propose un site internet plein de ressources à explorer en famille, à l'école ou au centre aéré !

UN CDI DES ANIMAUX

Votre enfant a un exposé à faire sur la défense des animaux ? Vous aimeriez offrir un livre sur la protection des animaux à un ado ? Vous souhaitez regarder en famille un film sur les animaux mais vous craignez qu'il véhicule des messages banalisant leur exploitation ? Nous avons la solution ! Le « CDI des animaux » est une véritable médiathèque en ligne pour découvrir des livres, films, documentaires, albums illustrés... qui encouragent au respect des animaux, et validés par l'équipe L214 Éducation.

UN BLOG PLEIN D'ACTUS ET DE BONNES IDÉES !

Des jeunes qui s'engagent, des idées de métiers et de formations, des actus inspirantes, de belles histoires d'animaux sauvés... Le blog L214 Éducation est une mine d'infos pour trouver différentes façons d'aider les animaux.

DES ACTIVITÉS POUR TOUTE LA FAMILLE

Jeu de plateau, jeu de cartes, quiz, travaux manuels et plein d'autres activités sont à découvrir et à télécharger gratuitement pour en apprendre plus sur les animaux tout en s'amusant !



Le saviez-vous ?

Retrouvez toutes ces ressources pédagogiques sur Education.L214.com.

MON JOURNAL ANIMAL

Actualités scientifiques, grands dossiers, fiches métiers, interviews, portraits d'animaux... Avec ses 28 pages d'informations passionnantes sur les animaux et son double poster central, *Mon journal animal*, c'est LE magazine pour les enfants, les ados et leurs parents, pour mieux connaître les animaux et les protéger avec enthousiasme. Abonnez-vous (ou abonnez des ados !) sur monjournalanimal.fr. ●



DOSSARDS SOLIDAIRES NE COUREZ PAS EN SOLO, COUREZ AVEC VOS CONVICTIONS!

C'est une première: L214 fait partie des associations bénéficiaires du plus grand semi-marathon de France, qui vous emmènera dans les rues de la capitale le 9 mars 2025. Choisir un dossard solidaire au profit de L214, c'est transformer chacune de vos foulées en un geste de solidarité envers les animaux.

Le semi-marathon de Paris Harmonie Mutuelle attire chaque année 40 000 coureurs et coureuses de toute la France et de partout dans le monde. C'est un grand évènement sportif mais également un moment fort d'engagement et de partage.

Chaque personne peut soutenir une cause qui lui tient à cœur en achetant un dossard solidaire. Son objectif consiste à collecter un minimum de 210 € de dons en faveur d'une association pour obtenir un dossard et prendre le départ de la course.

Choisir un dossard solidaire vous engage pour une cause de manière inspirante pour votre entourage. Vos proches se joignent naturellement à cette action en vous aidant à collecter le montant minimum. Bien souvent, ce seuil est dépassé.

COMMENT PROCÉDER ?

1- Acheter un dossard

J'achète mon dossard solidaire à petit prix (45 € au lieu de 79 €) sur la plateforme dossards-solidaires.org en choisissant L214. Je crée ma page de collecte personnalisée.

2- S'entraîner

Que je sois adepte du running ou athlète du dimanche, avec de l'entraînement, le semi-marathon de Paris est accessible à toutes les personnes motivées et en bonne condition physique.

3- Collecter

Je collecte un montant minimum de 210 €. Dès que j'atteins mon objectif de collecte, L214 m'envoie un lien d'invitation pour finaliser mon inscription et recevoir mon dossard.

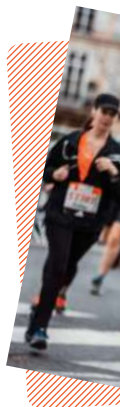
4- Courir

Je prends le départ de la course et vis un moment inoubliable dans une ambiance unique au milieu des plus beaux monuments de la capitale, tout en soutenant le combat contre la souffrance animale.

ÉLANCEZ-VOUS VERS UN MONDE PLUS JUSTE ENVERS LES ANIMAUX

100 % des fonds récoltés sont reversés à L214 pour soutenir les animaux. Grâce à votre engagement, nous pourrons continuer d'agir auprès des animaux victimes de l'élevage intensif. Chacune de vos foulées nous rapproche un peu plus d'un monde solidaire envers les animaux.

Pour prendre votre dossard, rendez-vous sur dossards-solidaires.org ou flashez ce QR code. ●





UNE NOUVELLE IDENTITÉ POUR L214



Vous avez peut-être remarqué un changement sur la couverture de notre magazine ? Oui, vous avez bien vu, le logo de L214 change ! Après 15 ans de bons et loyaux services, nous tournons une page de l'histoire de L214 et nous nous projetons vers l'avenir.

Visible, simple, solide, ce logo reflète notre sincérité, notre rigueur, notre détermination et notre engagement à défendre les animaux du mieux que nous le pouvons.

L'identité visuelle associée au nouveau logo se déploie progressivement : elle vise à harmoniser l'ensemble de nos communications, dans l'objectif d'être mieux identifiés auprès du grand public, des politiques et des entreprises. Nous espérons qu'elle saura aussi vous plaire, à vous qui êtes l'essence même de L214.

Le saviez-vous ? L'association L214 tire son nom de l'article L214-1 du Code rural qui reconnaît que les animaux sont des êtres sensibles. Tournée vers les animaux utilisés dans la production alimentaire, L214 œuvre à une pleine reconnaissance de leur qualité d'êtres sentients et à l'abolition des pratiques qui leur nuisent. Vous pouvez utiliser et diffuser à votre convenance les textes et photos du *L214MAG*, selon les termes de la Creative Commons Paternité 3.0 Unported License. Sauf mention contraire, les textes et photos sont à créditer à L214.



Comment réussir à collecter 210€ ?

Une fois votre dossard solidaire L214 acheté sur la plateforme, n'oubliez pas d'y créer votre page de collecte et d'y effectuer vous-même le premier don pour maximiser vos chances de collecter le montant.

Mobilisez votre entourage pour collecter, un jeu d'enfant si vous suivez les conseils que nous vous enverrons par e-mail une fois votre inscription effectuée.





L'ÉLEVEUR PREND-IL LES NORMES DE « BIEN-ÊTRE ANIMAL » AU SÉRIEUX ?

ENQUÊTE DANS UN ÉLEVAGE DE CANARDS

vu par Insolente Veggie

LES CANARDS SONT CENSÉS ÊTRE ÉLEVÉS EN "PLEIN AIR" MAIS EN RÉALITÉ ILS N'ONT PAS ACCÈS À L'EXTÉRIEUR

LES CHIFFRES DE MORTALITÉ SONT 2,5 FOIS SUPÉRIEURS À LA MOYENNE !

LES CADAVRES DE CANARDS SONT JETÉS DANS UN CHAMP ALORS QU'IL EST OBLIGATOIRE DE LES ENVOYER À L'ÉQUARISSAGE !



L214 DIFFUSE LES IMAGES SUITE AU SIGNALEMENT D'UNE SALARIÉE !

L214 PORTE PLAINTE CONTRE L'ÉLEVAGE !

L214 PORTE PLAINTE CONTRE L'ABATTOIR !

L214 DEMANDE LA PERMUTURE DÉFINITIVE DE L'ÉLEVAGE !

DEJA 54 000 SIGNATURES POUR LA PÉTITION !

L214 PORTE PLAINTE CONTRE LIC !



insolente-veggie.com

FAITES TOURNER !

Vous avez aimé lire ce L214MAG? Plutôt que de le laisser dormir sur une étagère, offrez-le à une personne de votre entourage ou déposez-le dans un lieu public !